

**DEPARTEMENT DE L'INCINERATION**

**Rapport du Surintendant**

Montréal, 17 février, 1905.

A M. le Président et à MM. les Membres de la Commission de l'Incineration.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous faire le rapport suivant:

Nous avons, le 1er janvier, 1904, 85 chevaux, dont 8 infirmes et impropres au service.

Au commencement de l'année 1904, la Commission des Incendies nous a livré 15 vieux chevaux.

Durant ladite année 1904, M. Joseph Beaulieu, pourvoyeur de la Ville, a acheté 21 chevaux, au prix de \$3,655.

Durant la même dite année, 15 chevaux sont morts et 8 ont été vendus à l'encan. (Voir détail plus bas.)

*Chevaux morts durant l'année*

Janvier . . . . .	2
Février . . . . .	1
Avril . . . . .	4
Juin . . . . .	1
Juillet . . . . .	2
Août . . . . .	1
Septembre . . . . .	1
Novembre . . . . .	3
Total . . . . .	15

*Chevaux vendus à l'encan*

18 mars, 2 chevaux, au prix de . . . . .	\$81.00
27 avril, 3 chevaux, au prix de . . . . .	90.00
6 juillet, 3 chevaux, au prix de . . . . .	114.30
Total . . . . .	\$285.30

*Chevaux*

En écurie, 1er janvier, 1904 . . . . .	85
Département des Incendies . . . . .	15
Acheté . . . . .	21
Total . . . . .	121
Moins, morts . . . . .	15
Moins, vendus . . . . .	8
En écurie, le 1er janvier, 1905 . . . . .	98

Le tout humblement soumis,

J. A. LEGUERRIER,  
Surintendant de l'Incineration.

**INCINERATION DEPARTMENT**

**Report of the Superintendent**

Montreal, 17th February, 1905.

To the Chairman and Members of the Incineration Committee,

Gentlemen,

I have the honor of submitting the following report:

We had on the 1st of January, 1904, 85 horses, of which 8 were lame and not suitable for work.

At the beginning of the year 1904, the Fire Committee has delivered us 15 old horses.

During the said year 1904, M. Joseph Beaulieu, City Purchaser, has bought 21 horses, for the price of \$3,655.

In the course of the same year, 15 horses died and 8 were sold at auction. (See details below.)

*Number of horses which died during the year.*

January . . . . .	2
February . . . . .	1
April . . . . .	4
June . . . . .	1
July . . . . .	2
August . . . . .	1
September . . . . .	1
November . . . . .	3
Total . . . . .	15

*Number of horses sold at auction.*

March 18, 2 horses sold at . . . . .	\$81.00
April 27, 3 horses sold at . . . . .	90.00
July 6, 3 horses sold at . . . . .	114.30
Total . . . . .	\$285.30

*Horses.*

In the stable, January 1st, 1904 . . . . .	85
Fire Department . . . . .	15
Bought . . . . .	21
Total . . . . .	121
Less, dead . . . . .	15
Less, sold . . . . .	8
In the stable, the 1st January, 1905 . . . . .	98

The whole respectfully submitted,

J. A. LEGUERRIER,  
Superintendent Incineration Department.

**DELIBERATIONS**

**COMMISSION DES FINANCES**

*Compte rendu de l'assemblée du 17 février*

Sont présents: MM. les échevins Vallières, président, L. A. Lapointe, Ekers, Carter et DeSerres.

—La demande de l'Union des Municipalités Canadiennes et le rapport du Maire à ce sujet, étant pris en considération, il est

*Résolu:* De lui accorder \$536, étant la somme due.

—Les réclamations des témoins et des experts *re* expropriation de la Côte Saint-Lambert et le rapport de M. Ethier à ce sujet étant prise en considération, il est

*Résolu:* D'autoriser M. Ethier de régler avec eux en se basant sur son rapport et son état de compte, mais sans préjudice au droit de la Ville de contester le tout au cas où ces offres seraient refusées.

—Une lettre de MM. Ethier et Archambault, *re* paiement des experts, un compte de la Compagnie des Chars Urbains *re* enlèvement de la neige et une lettre de M. Tétreau, demandant le paiement de ses honoraires comme avocat, étant pris en considération, il est

**FINANCE COMMITTEE**

*Report of Meeting, held the 17th of February.*

Present: Ald. Vallières, chairman, Ekers, L. A. Lapointe, Carter and DeSerres.

—The demand of the Union of Canadian Municipalities and the report of the Mayor thereon being considered, it was

*Resolved:* To grant the society the balance of \$536.00 asked for.

—The claims of the witnesses and experts *re* St. Lambert Hill expropriation, and the report of Mr. Ethier thereon, being considered, it was

*Resolved:* To authorize Mr. Ethier to settle with them on the basis of his report and statement, but without prejudice to the right of the City to contest the whole in case no settlement would be made.

—A letter of Messrs. Ethier and Archambault, *re* payment of experts; an account of the Montreal Street Railway, *re* removal of snow, and a letter of Mr. Tétreau, asking for the payment of his fees as advocate, being considered, it was